

## Revendications des membres Force Ouvrière pour le Comité de travail Hiver 2016-2017.

### + Dispositions pour l'activité.

- ✓ Nous demandons que toutes les règles appliquées en PLT le soient également en GQP.
- ✓ Négociation d'un compteur de desideratas.
- ✓ 10 repos par planning en construction planning.
- ✓ Impossibilité de faire 2 Tarbes en 7 jours.
- ✓ Aucune PS avant 7h00 juste derrière une Arn.

### + Disposition pour les Trains neige.

- ✓ Liste et montage des trains neige programmés.
- ✓ Demande de volontariat pour ces services.
- ✓ Volontariat pour les commerciaux seniors.
- ✓ Pas de transversale sur les retours des trains neige.
- ✓ Pas de trains neige en réserve.
- ✓ Réservation d'une place assise sur les HLP.
- ✓ Prise en charge du taxi pour les arrivées autre que la gare Montparnasse.

### + PS et FS.

- ✓ Maintien des FS et PS.

### + Disposition pour les périodes de fortes activités.

- ✓ Maintien des quatre plannings sans période de forte activité.
- ✓ Maintien des 143 heures maximum en période d'activité normale.

### + Coupure sur fonction avec transversale.

- ✓ Addition des coupures sur les fonctions avec une ou plusieurs transversales et déclenchement d'une chambre de jour lorsque l'addition est supérieure à 3 heures.

### + Chambre de jour / découcher.

- ✓ Maintien de la chambre pour les agents qui ont une PS après 11 heures.
- ✓ Octroie de la chambre de jour à 2 heures pour la période.
- ✓ 5 découchés maximum par planning.
- ✓ Pas de découcher avec une nuitée supérieure à 12 heures.
- ✓ Découcher de plus de 25 heures Ps/Fs, 1 repos derrière.

### + Réserve.

- ✓ Maintien des horaires de Réserve.
- ✓ 1 week-end samedi / dimanche positionné en PLT sur la période de réserve.
- ✓ Pas de fonction supérieure à 9h45 avant (JNT) pour les temps partiels ayant un seul JNT.
- ✓ Pas de shuintage sur les fonctions de réserve.
- ✓ Consigne de la fonction ou de l'heure de réserve 3 jours avant la date contre émargement.

MPN, le 10 novembre 2016

Les membres de la commission planning  
Nathalie LECLERC & Eric COSSON